

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LA VILLE DE SAINT-JACQUES DE LA LANDE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 7 JUILLET

L'an deux mil vingt-et-deux, le 7 du mois de juillet à dix-huit heures trente se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Jacques-de-la-Lande, sous la présidence de Luc Simon, en sa qualité de Vice-Président du C.C.A.S de Saint-Jacques-de-la-Lande, dûment convoqués ;

PRESENTS (S) :

M. Luc SIMON Vice-Président ;
M. Clément DAVID Administrateur
M. Marcel Biard Administrateur
Mme Marie-Jeanne LEBRETON Administratrice ;
M. Pierre-François LEBRUN Administrateur ;
M. Jean-Marie GANNEAU Administrateur ;
M. Thierry MORIN Administrateur
Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de Membres en exercice :	13
Nombre de Membres présents :	7
Nombre de suffrages exprimés :	10
Votes Pour :	10
Votes Contre :	0
Abstention :	0

PROCURATION(S) DE VOTE :

Mme Martine FRIOT Administratrice donne procuration Pierre-François LEBRUN ;
M. Daniel BOUET Administrateur donne procuration à Luc SIMON
Mme Marie DUCAMIN Présidente donne procuration à Luc SIMON

ABSENT(S) EXCUSE(S) :

Mme Marie LOCKHART Administratrice
Mme Maryline GENEVÉE Administratrice
M. Rodolphe LLAVORI Administrateur ;

Le secrétariat a été assuré par Julie Simon Directrice du CCAS

Délibération N° 26_2022 RESSOURCES HUMAINES- Mise à jour du tableau des effectifs permanents

Monsieur le Vice - Président expose :

VU le Code de l'Action Sociale et des Familles ;

VU la délibération N°132021 en date du 21 décembre 2021 portant sur la mise à jour du tableau des effectifs ;

VU la délibération N°04_2022 en date du 3 février 2022 portant sur la mise à jour du tableau des effectifs ;

CONSIDÉRANT qu'il appartient au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de fixer l'effectif des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services ;

CONSIDÉRANT la mise en place progressive du projet d'organisation du Pole Solidarité visant à renforcer et consolider l'action du Centre Communal d'Action Sociale de Saint Jacques de la Lande ;

CONSIDÉRANT la demande de réintégration au 1^{er} septembre 2022 d'un agent placé en disponibilité ;

Au 4 février 2022

	grade	Filière	quotité	N° DCM
Animateur Principal de 2nde classe	B	Animation	1	13-2021
Adjoint administratif Principal de 2nde classe	C	Administrative	1	2018-12
Agent social principal de 1ère classe	C	Animation	1	2017.13
Adjoint administratif principal de 2nde classe	C	Administrative	1	13-2021

Au 8 juillet 2022

Mission		Grade	Filière	Quotité	Délib
Responsable solidarité / directrice CCAS	Animateur Principal de 2nde classe	B	Animation	35/35	13_2021
Conseiller social référent accès aux droits	Adjoint administratif Principal de 2nde classe	C	Administrative	35/35	2018-12
Maitresse de Maison	Agent social principal de 1ère classe	C	Sociale	35/35	2017-13
Conseiller social	Adjoint administratif	C	Administrative	17,5/35	26_2022
Conseiller social et assistante	Adjoint d'animation	C	Animation	27/35	26_2022
Conseiller social référent emploi	Adjoint administratif	C	Administrative	35/35	26_2022
Conseiller social référent logement	Adjoint administratif	C	Administrative	35/35	13_2021

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration

DÉCIDE

- La création d'un poste d'adjoint administratif à temps non complet 50%
- La création d'un poste d'adjoint administratif à temps complet
- La création d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet 27/35eme ;
- De transformer le poste d'Adjoint Administratif principal de 2nde classe en poste adjoint administratif
- D'approuver la mise à jour du tableau des effectifs des emplois permanents à compter du caractère exécutoire de la présente ;

Fait et délibéré le 7 juillet 2022 ;
Par délégation de La Présidente
Luc Simon Vice-Président du CCAS ;

